

Association des forestiers tropicaux et d'Afrique du Nord (AFT)
Assemblée Générale Ordinaire 2022
(Bois d'Amont (Jura), 24 septembre 2022)

Procès-verbal

Étaient présents (16) : BARBIER Claude, BERTAULT Jean-Guy, BLANCHEZ Jean-Louis, COLLAS André, DALISSON Bernard, DUFAY Bernard, LANLY Jean-Paul, LAVILLE Dona, LEBAHY Claude, MALAGNOUX Michel, MALLET Bernard, MALVOS Claude, SPAAK Jacqueline, TANDEAU de MARSAC Gabriel, TAPONOT Michel, VANNIÈRE Bernard

Point 1 : Introduction

Après une brève entrée en matière du président (Bernard Mallet), un tour de table donne l'occasion à chacun des participants de se présenter, ce qui permet de mieux se connaître, et montre la diversité et la richesse des parcours des membres de l'AFT.

Le projet d'ordre du jour de l'AG a été confirmé aux membres à jour de leur cotisation en annexe 2 du message de convocation du président en date du 11 septembre.

Le secrétaire (Michel Malagnoux) rappelle qu'il convient d'adopter le projet d'ordre du jour. Aucune proposition d'amendement n'étant faite, l'ordre du jour est adopté (cf. annexe 1 de ce projet de PV).

Point 2 : Approbation du PV de l'AG 2021

Le projet de PV de l'AG 2021 publié dans le Bulletin n° 17, est approuvé (cf. annexe 2 de ce projet de PV).

Point 3 : Rapport moral (président)

Le rapport (cf. annexe 3 de ce Projet de PV) est approuvé après de nombreux échanges, en particulier sur le fonctionnement de l'Association et les activités pour l'année à venir (reprises au point 6).

Point 4 : Rapport financier (trésorier, Jean-Paul Lanly)

Le trésorier présente le rapport et les comptes pour l'exercice juillet 2021-juin 2022 qui sont approuvés, ainsi que la situation financière actualisée de l'AFT (cf. annexe 4 de ce projet de PV). Quitus est donné au trésorier.

Point 5 : Montant des cotisations

Le trésorier propose de ne pas modifier le montant actuel des cotisations, à savoir : 100 € pour les personnes morales ; 40 € pour les membres français (et européens résidant en France) ; 15 € pour les autres membres ; 10 € pour les étudiants. L'AG valide cette proposition.

Point 6 : Programme d'activités 2022-2023

Des échanges très intéressants ont lieu portant en particulier :

- sur la possibilité et l'intérêt d'organiser des activités visant à renforcer la visibilité de l'AFT (*comme organiser une conférence en partenariat avec des structures partenaires, cf. CIRAD, Agropolis, ... sur des thèmes à préciser, cf. zones sèches, bois énergie, ...*) ;
- sur les thématiques prioritaires pour le prochain numéro des « Feuilles du Flamboyant » (*les zones sèches, avec toutes les problématiques forestières qu'elles recouvrent et les enjeux qui les concernent, apparaissant comme un choix intéressant*) ;
- sur la question du site web (*les propositions d'un site web partagé et cogéré avec Silva n'ont pas reçu de réponses de Silva, malgré plusieurs relances*) dont l'intérêt majeur est reconnu, pour partager nos documents (*cf. Feuilles du Flamboyant, cf. publications, ...*), mettre les informations à disposition (*cf. messages d'information de JPL, « Informations forestières », ...*), ouvrir des espaces de discussion, et enfin rendre l'AFT plus visible et reconnue ;

- sur les suites à donner aux publications ; concernant la publication présentée au Congrès Mondial Forestier sur les « Dispositifs de recherche forestière de long terme », des discussions complémentaires devront être menées pour examiner la faisabilité d'un inventaire plus complet en partenariat avec les organismes africains concernés et le CIRAD ;
- Sur la situation concernant l'édition du 4^{ème} ouvrage sur les forêts tropicales de Joanny Guillard ;
- Sur les prochaines rencontres AFT de septembre 2023 (*avec un intérêt marqué pour les organiser dans le sud de la France*).

Point 7 : Désignation des membres du Conseil d'administration

Suite au vote les candidatures suivantes sont validées : BERTAULT Jean-Guy ; CHAUDRON Alain ; LANLY Jean-Paul ; LEBAHY Claude ; MALAGNOUX Michel ; MALLET Bernard ; SOULÈRES Olivier ; TANDEAU de MARSAC Gabriel et WENCELIUS François.

Point 8 : Autres questions

Il est proposé que lors des prochaines rencontres, les participants soient munis d'un badge pour faciliter les interactions.

Michel Malagnoux
Secrétaire



Bernard Mallet
Président



ASSEMBLEE GENERALE 2022
(24 septembre 2022, 16.00 – 19.00 heures,
Bois d'Amont)

Ordre du jour

1. Introduction
2. Approbation du PV de l'AG 2021
3. Rapport moral (président) – Approbation
4. Rapport financier (trésorier) – Approbation des comptes
5. Montant des cotisations
6. Programme d'activités 2022-2023
7. Désignation des membres du Conseil d'administration (vote 1,3)
8. Autres questions

L'Assemblée Générale sera suivie d'une présentation par Bernard Dalisson intitulée : « Les particularités foncières et de gestion de la forêt usagère de la Teste de Buch (Gironde) et leurs incidences sur l'incendie de 2022 ».

ASSEMBLEE GENERALE 2021
16 septembre 2021, (Salavas (Ardèche))

Procès-verbal

Présents :

Mme Dona Laville, MM. Jean-Guy Bertault, Jean-Louis Blanchez, Alain Chaudron, André Collas, Bernard Dalisson, Guy Fradin, Paul Guéneau, Georges Illy, Jean-Paul Lanly, Michel Malagnoux, Bernard Mallet, Claude Malvos, Gabriel Tandeau de Marsac et Bernard Vannièrè.

Excusés (avec pouvoir) : MM. Jacques Arrignon, Claude Barbier, Francis Cailliez, Claude Lebahy, Roger Lescop, François Wencelius et M. le Président de l'AIFM.

I) INTRODUCTION

Le Président accueille les membres et les remercie pour leur présence malgré les incertitudes provoquées par l'épidémie de COVID 19 et par les intempéries. Il remercie particulièrement Jean-Paul Lanly et Jean-Guy Bertault qui ont organisé la rencontre 2021 de l'AFT et ont permis la tenue de son Assemblée générale ordinaire. Le Président présente alors l'ordre du jour de l'AGO (annexe 1) et recueille les avis des membres pour d'éventuelles modifications ou autres sujets à inclure. Aucune modification n'étant apportée, **l'ordre du jour est adopté.**

II) APPROBATION DU PV DE L'AG 2020

Le procès-verbal (annexe 2) de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association (Amboise, 18 septembre 2020) a été envoyé, inclus dans le Bulletin n° 16 sous format numérique ou papier à tous les membres de l'Association. Aucune observation n'étant faite, **le PV est approuvé à l'unanimité.**

III) RAPPORT MORAL

La présentation du rapport moral (annexe 3) par le Président est suivie par une discussion ouverte entre les membres. Plusieurs points sont discutés. Concernant la proposition d'ouvrir l'association aux collègues africains francophones, Paul Guéneau propose que soient aussi nommément invités les collègues malgaches. Jean-Louis Blanchez invite à réviser les statuts et les objectifs de l'association pour vérifier qu'il n'y ait aucun obstacle à la participation d'étrangers. Jean-Guy Bertault précise que nos collègues du Sud ne devraient rencontrer aucune difficulté d'ordre institutionnel à devenir membres de l'AFT. Guy Fradin propose que l'AFT puisse offrir à nos collègues du Sud des activités en contrepartie de leur adhésion. Claude Malvos insiste sur les liens d'amitié qui sont le moteur principal des adhésions, il pense donc qu'il est nécessaire que l'association puisse offrir quelque chose aux membres. Un site web pourrait être une bonne motivation en facilitant les échanges, la coopération et les publications. Il est précisé, suite à la question de Jean-Louis Blanchez, que l'association ne vise pas à constituer un réseau, mais que l'ouverture aux partenaires du Sud renforcerait sa dimension d'association francophone. Il est nécessaire de définir des lignes directrices claires pour l'AFT. Jean-Guy Bertault évoque le « plaidoyer » qui a été rédigé il y a près de deux ans et demi. Les destinataires auxquels il avait été adressé étaient tous d'accord, mais aucune suite n'a été donnée. Jean-Paul Lanly pense qu'il est nécessaire d'élargir le plaidoyer à une plus large audience sous la forme d'un document d'une à deux pages, largement diffusé et qui constituerait le « crédo » de l'association (inclus dans le bulletin). Suite à ces échanges, **le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

IV) RAPPORT FINANCIER

La présentation du rapport financier par le trésorier (annexe 4) a été commentée par les membres présents. Il a été décidé de conserver inchangés les montants des cotisations, à savoir : 40 € pour les citoyens français et de l'UE résidant en France, 10 € pour les étudiants et 100 € pour les personnes morales. **Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.**

V) PROGRAMME D'ACTIVITES 2021-2022

Les propositions d'activités ont été présentées par le Président dans son Rapport moral (annexe 3, dernière page) : Deux numéros des « Feuilles du Flamboyant » (plantations forestières et thématiques agroforestières) ; Poursuite des « Informations forestières », et étude des modalités d'une plus large diffusion ; Étude des modalités d'utilisation partagée avec Silva d'un site web ; Communications à des congrès, contributions à des ouvrages afin de renforcer la visibilité de l'AFT ; Conforter la présence et la visibilité de l'AFT au sein du GNFT, de la SNDI, auprès de l'ATIBT, avec l'AIFM, etc. ; Convaincre de rejoindre nos rangs un plus grand nombre de personnes, actives (ou retraitées) dans le secteur de la foresterie des régions chaudes, ou simplement intéressées par nos activités ; enfin, Proposer un lieu de rencontre pour les membres de l'AFT pour l'année 2022.

VI) DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un des dix membres du Conseil d'Administration sortant, Bernard VANNIÈRE, a demandé à être déchargé de ses fonctions. Les neuf (9) autres membres – Jean-Guy BERTAULT, Alain CHAUDRON, Jean-Paul LANLY, Claude LEBAHY, Michel MALAGNOUX, Bernard MALLET, Olivier SOULERES, Gabriel TANDEAU de MARSAC et François WENCELIUS -, rééligibles, sont confirmés dans leurs fonctions.



Michel Malagnoux
Secrétaire



Bernard Mallet
Président

ASSEMBLEE GENERALE 2022
(24 septembre 2022, 16.00 – 19.00 heures,
Bois d'Amont)

Point 3 de l'ordre du jour : Rapport moral (par B. Mallet)

Ce rapport présente les activités réalisées sur l'exercice correspondant au dernier semestre 2021 et au premier semestre 2022.

L'année écoulée, un contexte forestier dense

L'année écoulée est restée une année dense en matière forestière, comme le font ressortir les « Informations forestières » préparées par Jean Paul Lanly et qui ont été diffusées aux membres de l'AFT.

Sans rentrer dans le détail, on peut faire ressortir plus particulièrement :

- Au niveau français, les augmentations massives du prix des énergies fossiles et les incendies de cet été (*près de 70.000 ha*), qui ont remis les forêts, leur gestion, et la production de bois, au cœur des débats médiatiques ;
- Au niveau européen, plusieurs propositions des institutions européennes (Commission, Parlement) ont porté sur les forêts (*déforestation importée, projet de nouvelle stratégie forestière, surveillance des forêts, ...*) ;
- Au niveau tropical et mondial, les enjeux forestiers ont été très présents lors de la COP 26 de Glasgow sur le changement climatique, de la COP 15 d'Abidjan sur la désertification, du sommet de l'UICN à Marseille, ... Mais la situation sur le terrain ne s'est pas vraiment améliorée, et malgré les multiples engagements nationaux et internationaux, la déforestation s'est poursuivie en régions tropicales, faisant également ressortir le besoin crucial de forestiers « de terrain ».

La vie de l'AFT

L'AFT (« *Association des forestiers tropicaux et d'Afrique du Nord* ») regroupe actuellement 40 membres à jour de leur cotisation (*dont deux personnes morales, l'AIFM et Silva*).

Une assemblée générale a été tenue lors de notre réunion aux Blachas en septembre 2021, dont le compte rendu a été diffusé dans le bulletin d'information N° 17. Le Conseil d'administration à l'exception d'un membre¹ et le Bureau² avaient été confirmés lors de l'assemblée générale de septembre 2021.

Un conseil d'administration a été organisé en visioconférence en novembre 2021, dont le compte rendu a été diffusé dans le bulletin d'information de l'AFT.

L'activité éditoriale et de diffusion de l'information a été dense, avec la parution du bulletin, d'un numéro des « Feuilles du Flamboyant » (spécial « plantations forestières »), de trois parutions des

¹ CA : Jean-Guy BERTAULT, Alain CHAUDRON, Jean-Paul LANLY, Claude LEBAHY, Michel MALAGNOUX, Bernard MALLET, Olivier SOULERES, Gabriel TANDEAU de MARSAC, , François WENCELIUS

² Bureau : Président : Bernard Mallet ; Secrétaire : Michel Malagnoux et Secrétaire adjoint : Guy Tandeau de Marsac ; Trésorier : Jean-Paul Lanly et Vice-trésorier : Claude Lebahy

« Informations forestières », et de la diffusion de l'ouvrage « Travailler au service des forêts tropicales ; regards croisés de forestiers », publié aux éditions L'Harmattan.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Jean-Paul Lanly, qui œuvre de façon majeure à la vie de l'association, via en particulier les bulletins d'informations, les « Informations forestières » et la diffusion par mail d'informations actualisées.

Les rencontres de l'AFT en Ardèche en septembre 2021 ont été très riches (*cf bulletin N° 17*), et les rencontres de 2022 dans le Jura se présentent sous de bonnes auspices, grâce à la coordination efficace et l'implication de Jean Guy Bertault et l'appui de Claude Barbier.

Les ouvrages collectifs

Dans la suite des livres « *Vivre et travailler en forêt tropicale* » (L'Harmattan, 2016), « *Vivre et travailler en forêt au Maghreb* » (L'Harmattan, 2019), un troisième ouvrage « Travailler au service des forêts tropicales, regards croisés de forestiers » a été publié en mars 2021 par l'AFT aux éditions L'Harmattan, sous la coordination de Jean Paul Lanly et Olivier Soulères.

Cet ouvrage est un recueil de témoignages sur leur vécu professionnel de vingt forestiers francophones, pour moitié de pays d'Afrique tropicale (*Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Niger, Rwanda, Sénégal*) ainsi que du Pérou, et pour moitié de forestiers français ayant travaillé sous les Tropiques (*Auteurs : B. Dufay, G. Fradin, M. Guève, A. Ichaou, P. Djiby Koné, J.P. Koyo, J.P. Lanly, C. Lebahy, M. Malagnoux, J. Malleux, B. Mallet, R. Njoukam, B. Pity, B. Rollet, D. Rugabira, E.H. Sène, T.P. So, O. Soulères, B. Vannière, J. Werquin*).

La parution de cet ouvrage a été largement médiatisée par l'AFT auprès de multiples acteurs publics et privés, français comme internationaux, (*ministères, agences de financement, académie, enseignement et recherche, ONGs, francophonie, ... près de 500 destinataires*).

L'ouvrage est disponible auprès des éditions L'Harmattan, <https://www.editions-harmattan.fr>, au prix de 31 €.



Le bulletin d'information de l'AFT

Ces bulletins facilitent les interactions et l'information entre membres de l'AFT, le dernier numéro (N°17) est sorti en avril 2021, grâce à l'implication de Jean Paul Lanly, Michel Malagnoux et Claude Lebahy. Ce bulletin intègre en particulier :

Sommaire du bulletin N° 17

Le mot du président, par B. Mallet

Compte rendu de la rencontre 2021 (Les Blachas, Vallon Pont d'Arc, Ardèche, 15-19 septembre), par M. Malagnoux

Projet de PV de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2021, par B. Mallet et M. Malagnoux

Les forêts méditerranéennes, par A. Chaudron (présentation à l'AG 2021)

Le "credo" de l'Association

« Les dispositifs de recherches forestières à long terme en Afrique : un patrimoine à soutenir et à valoriser pour relever les défis mondiaux », par B. Mallet, E. Balle Pity, J.G. Bertault, A. Chaudron, P.

Djiby Kone, J.P. Koyo, N. Njoukam et F. Wencelius (Publication au Congrès mondial forestier, Corée, mai 2022)

« N'oublions pas que l'agroforesterie peut aussi fournir du bois, de chauffage comme de bois d'oeuvre, pour les besoins des populations ! Exemples en Afrique de l'ouest et centrale », par B. Mallet, R. Njoukam, E. Balle Pity et R Peltier (Poster au Congrès international agroforestier, Canada, juillet 2022)

Recherches et études en Forêt et Environnement en République centrafricaine en 1996, par G. Tandeau de Marsac

Il nous a quittés – Pierre Guédet (1926- 2021)

Les forestiers racontent

- Récit d'une rencontre entre l'homme et l'éléphant, par N. Bayol
- Sept récits de R. B. Chevrou

Liste des membres de l'AFT (au 31 décembre 2021)

Bulletin d'adhésion 2022

Les « informations forestières »

Deux numéros des « informations forestières » ont été publiés, pour les périodes août à novembre 2021, et décembre 2021 à avril 2022, respectivement. Chacun des numéros reprend plus de **250** articles portant sur des thématiques diversifiées, avec un volet « informations générales », « Tropiques et Méditerranée », puis « Europe », et enfin « France ».

Près d'une trentaine de journaux, revues, sites ... sont analysés, apportant une grande diversité d'informations et de points de vue et permettant pour le lecteur d'avoir une appréhension assez complète des discussions en cours sur les enjeux forestiers (*au sens large*). Il s'agit là d'un travail remarquable et d'une très grande richesse, mené et géré par Jean Paul Lanly, avec l'appui de Michel Malagnoux.



« Les Feuilles du Flamboyant »

« Les feuilles du Flamboyant » sont coéditées par l'AFT et l'association Silva, avec deux codirecteurs de publication (*Bernard Mallet pour l'AFT et Jacques Plan pour Silva*), et bénéficient d'un appui fort de Claude Lebahy qui assure la coordination et la mise en œuvre de leur réalisation.

Un numéro spécial « Plantations forestières » a été publié en décembre 2021, avec des articles sur:
« les nouveaux enjeux des plantations forestières » (*Bernard Mallet*),
« Les plantations forestières d'espèces introduites à Madagascar : mise en péril ou aide à la conservation de la biodiversité ? » (*Jean Marc Bouvet & al*),
« *Reforest'Action*, préserver et restaurer les forêts mondiales » (*Lise Avril*), et
« Compenser ses émissions de CO₂ : une fausse bonne idée » (*Alain Karsenty*).

Un prochain numéro thématique est prévu, les thèmes potentiels (« Zones sèches », « Agroforesterie ») restent à préciser.



Plantations forestières

Revue n° 8
Décembre 2021



BULLETIN n° 17

(Avril 2022)
ASSOCIATION DES FORESTIERS TROPICAUX ET D'AFRIQUE DU NORD (AFT)

Les publications aux congrès



XV^e CONGRÈS FORESTIER MONDIAL
Construire un avenir vert, sain et résilient avec les forêts
du 2 au 6 mai 2022 | Coex, Séoul, République de Corée

Dans la suite des discussions sur la nécessité de faire connaître et valoriser les anciens dispositifs de recherche forestière établis dans les années 70/80 en Afrique, un projet d'article a été préparé par l'AFT en partenariat avec plusieurs collègues africains (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Congo) et soumis au secrétariat du Congrès mondial forestier : « *Les dispositifs de recherche forestières à long terme en Afrique: un patrimoine à soutenir et à valoriser pour relever les défis mondiaux* ».

Cet article a été accepté par le secrétariat du congrès et a pu être présenté en Corée en Mai 2022 grâce à la présence d'Alain Chaudron ; l'article propose des pistes pour contribuer à cette revalorisation des anciens dispositifs de recherche, un bon exemple étant l'intérêt majeur et la valorisation scientifique en cours des dispositifs installés en forêt de la Téné en Côte d'Ivoire il y a plus de 40 ans.



L'agroforesterie est devenue un thème à part entière, aux côtés et en interaction avec l'agronomie et la foresterie, dans un contexte où les enjeux « environnementaux » deviennent des priorités. Le but de l'article soumis au congrès était de rappeler les fonctions de production des systèmes agroforestiers, et tout particulièrement de bois (bois d'œuvre ou de service, bois de cuisson ou charbon...) en particulier en Afrique.

L'article « *N'oublions pas que l'agroforesterie peut aussi fournir du bois, de chauffage comme de bois d'œuvre, pour les besoins des populations ! Exemples en Afrique de l'ouest et centrale* » a été coordonné par l'AFT avec des collègues africains (Côte d'Ivoire, Cameroun) et le Cirad. Il a été accepté par le comité de sélection du congrès, et a été présenté sous forme de poster au congrès au Canada le 17 juillet 2022 par Régis Peltier (Cirad).

Présence de l'AFT

L'AFT est représenté aux différentes réunions du GNFT (*Groupe national sur les forêts tropicales*), de même qu'au sein du CSTF (*Comité scientifique et technique Forêt*) érigé sous l'égide de l'AFD (*Agence française de développement*). L'AFT peut ainsi contribuer à porter dans ces enceintes les messages relatifs aux fonctions multiples des forêts tropicales, y compris les fonctions de production, et à l'importance d'une gestion durable de ces forêts.

En complément des travaux sur la SNDI (*Stratégie nationale sur la déforestation importée*), l'AFT (*via Bernard Mallet*) a proposé la restauration des paysages forestiers (RPF) comme une des priorités futures du CSTF, sur la base d'une note de réflexion. Cette proposition a été validée par le comité de pilotage du CSTF, et une journée thématique sur la RPF sera organisée le 19 octobre 2022, coorganisée par le GRET, l'AFT et l'AFD.

L'AFT était représentée le 8 septembre au Congrès mondial de l'UICN (Marseille, 3- 11 septembre), et, ensemble avec l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes (AIFM), association adhérente de l'AFT, y a tenu une séance de présentation de l'ouvrage « *Vivre et travailler en forêt au Maghreb – Regards croisés de forestiers* ».

Suite aux discussions menées avec l'association Silva, et à la signature d'une convention cadre entre les deux associations, l'AFT est partie prenante du site web mis en place par Silva. L'AFT y archive en particulier les numéros des feuilles du Flamboyant. <http://silva-riat.org/index.php/fr>. Après plusieurs reports, une réunion s'est tenue en juin 2002 entre AFT et Silva, et une réunion interne Silva est prévue en octobre 2022 pour avancer sur les propositions d'un partenariat renforcé voire d'un partage du site, faites par l'AFT.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Sénégal, région de la Casamance, et la région Savoie, Claude Lebahy (ONF) a fait une présentation très riche et très documentée sur la restauration des forêts, qui mériterait une diffusion large.

Les échanges avec le Cirad se sont poursuivis, avec une présentation de l'AFT lors d'une réunion de l'UR Forêts et sociétés en juin 2022, visant à « motiver » de futurs adhérents du Cirad, et à proposer des interactions renforcées. Le directeur de l'UR F&S souhaite identifier des thématiques d'interaction Cirad AFT pouvant mobiliser la mémoire et l'expérience des membres de l'AFT auprès des nouveaux arrivants de l'UR.

Les échanges avec l'ADAC (*Association de anciens du Cirad*) ont renforcé la visibilité de l'AFT, avec une présentation de l'AFT sur le site de l'ADAC en juin 2022.

Les rencontres annuelles de l'AFT

Les rencontres de 2021 organisées sous la coordination de Jean Guy Bertault se sont déroulées 15 au 19 septembre 2021 dans les gorges de l'Ardèche, au domaine des Blachas, avec de nombreuses et très intéressantes visites (Grotte Chauvet, Pont du Gard, Uzès, Bambouseraie d'Anduze, forêts publiques et privées). Ces rencontres très réussies sont présentées en détail par Michel Malagnoux dans le bulletin N°17



Les rencontres 2022, également coordonnées par Jean Guy Bertault, se dérouleront dans le Jura, près de la forêt de Risoux, avec un hébergement dans le domaine de la station des Rousses, au Club Ceveo du Bois d'Amont.

Le programme intègre en particulier une visite de la Grande Saline à Salins- Les Bains et de la maison de Louis Pasteur, une journée forestière et du bois coordonné par Claude Barbier, accompagnée par des collègues de l'ONF et du CRPF, une visite en Suisse à l'occasion de la descente des troupeaux dans le village des Charbonnières.

Le séjour se terminera avec l'AG de l'AFT.

Quelques propositions pour l'année à venir, 2022/2023, à discuter lors de l'AG

- Deux numéros des « Feuilles du Flamboyant » sont envisagés prévus pour l'année à venir, potentiellement ciblés sur l'agroforesterie et sur les régions sèches ;
- Poursuite des très riches « Informations forestières », et élaboration d'une liste de diffusion très élargie, compte tenu de la qualité et de la richesse de ces informations et analyses ;
- Préparation du N° 18 du bulletin d'information de l'AFT ;
- Finalisation avec Silva des modalités de fonctionnement et d'utilisation partagée du site web, en particulier pour donner une plus grande visibilité aux productions à vocation externe de l'AFT (*Feuilles du Flamboyant ; informations forestières* »)
- Poursuite du portage et la valorisation des deux publications au congrès mondial forestier et au congrès mondial agroforestier, notamment par une implication dans la préparation d'un état des lieux des dispositifs expérimentaux en Afrique de l'ouest et centrale.
- Suites à donner à la proposition de rédaction d'un tome 3 de l'ouvrage de Joanny Guillard, en relation avec l'ENGREF
- Conforter la présence et la visibilité de l'AFT (*au sein du GNFT, de la SNDI, auprès de l'ATIBT, avec l'AIFM, ...*),
- Convaincre un plus grand nombre de collègues, actifs ou retraités, de rejoindre nos rangs.
- Poursuivre l'élargissement de l'association aux partenaires du Sud, sous la forme de parrainages par des membres de l'AFT ;
- Proposer un lieu de rencontre pour les membres de l'AFT pour l'année 2022

Notre capacité à développer nos actions est liée à la capacité de mobilisation des membres de l'AFT, et il est souhaitable que l'AG débouche sur des propositions de responsables pour les différentes propositions.

ASSEMBLEE GENERALE 2022
(24 septembre 2022, 16.00 – 19.00 heures,
Bois d'Amont)

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport financier (par J.-P. Lanly)

Voir à la page suivante le tableau du **Compte d'exploitation** de l'exercice de juillet 2021 à juin 2022
(01/07/2021 – 30/06/2022)

Exercice de juillet 2021 à juin 2022 (01/07/2021 – 30/06/2022)

Compte d'exploitation (chiffres arrondis à l'€ près)

Dépenses		Recettes	
		Résultat au 1^{er} juillet 2020	7 578
Rencontre 2020 (Amboise) (fin)			
Rembours ¹ trop perçu à un participant	170		
Rencontre 2021 (Domaine des Blachas) (suite)			
Solde versé au Domaine des Blachas	8 146	Versement 2 ^{ème} acompte par 27 participants	6 775
Solde visite Grotte Chauvet	217	Solde payé par un participant	405
Remboursement acomptes à 2 absents	1 100		
Rembours ¹ trop perçu à 17 participants	409		
Cotisations 2021			
		Cotisations 7 membres ³	280
Rencontre 2022 (Village Club de Bois d'Amont)			
1 ^{er} acompte versé à CÉVÉO (15/02/2022)	2 812	1 ^{er} acompte 30 inscrits ⁴	3 450
Cotisations 2022			
		Cotisation 32 membres ⁵	1 230
Cotisation 2022 à l'AIFM	100	Cotisation 2022 de l'AIFM	100
Dépenses et recettes diverses			
Frais bancaires	78 ⁶		
Achat 6 exemplaires VTFM (pour distribution à Congrès UICN, 08/09/2021)	181	Revente 3 exemplaires VTFT2	71
Frais postaux	407	Dons (15 membres ; et 3 invités à Blachas)	984
Frais de déplacement	90	Abandon de frais de déplacement	90
Total dépenses	13 710	Total recettes	20 963
Résultat au 30 juin 2022 (Recettes – Dépenses) :			7 253⁷

Dépenses et recettes du 1^{er} juillet au 31 août 2022

Dépenses		Recettes	
Rencontre 2022 (Village Club de Bois d'Amont)			
2 ^{ème} acompte versé à CÉVÉO(12/08/2022)	5 624	2 ^{ème} acompte 30 participants	7 056
Cotisations 2022			
		Cotisation 7 membres	280
Dépenses et recettes diverses			
Frais bancaires	20		
Frais postaux	37		
Frais de réception	219	Dons	346
Total dépenses	5 900	Total recettes	7 682
Total (Recettes - Dépenses)			1 782⁸

³ 30 membres avaient cotisé au 1^{er} semestre, ce qui fait un total de 37 membres cotisants en 2021.

⁴ 30 inscrits à 115 €.

⁵ 30 cotisations à 40 € (Français et citoyen UE résidant en France) + 2 cotisations à 15 € (autres membres étrangers)

⁶ Deux trimestres 2021 à 19,50 €, et deux trimestres 2022 à 19,74 €.

⁷ Solde du CCP de l'association au 1^{er} juillet 2022.

⁸ Solde du CCP de l'association au 31 août 2022 : 7 253 € (résultat 30 juin 2022) + 1 782 € = 9 035 €